

Déplacement de la population du Nouveau-Brunswick

Mobilité 5 ans auparavant indiquant si la personne recensée occupait le même domicile le 16 mai 2006 (jour du recensement) que celui qu'elle occupait cinq ans plus tôt (le 16 mai 2001).

- En 2006, plus de deux tiers (67,5 %) des résidents du Nouveau-Brunswick, âgés de cinq ans et plus, occupaient le même domicile qu'en 2001. Par contre, 26,8 % de la population a déclaré avoir déménagé à l'intérieur du Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006, et 4,6 % de la population a signalé avoir emménagé au Nouveau-Brunswick pendant la même période après avoir quitté une autre province ou territoire. Une plus petite proportion de la population (1,1 %) a déclaré avoir habité à l'extérieur du Canada cinq ans auparavant.
- Au cours de la période de cinq ans s'étalant de 2001 à 2006, 31 575 personnes ont emménagé au Nouveau-Brunswick en provenance d'ailleurs au pays. La plupart d'entre elles sont venues de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Québec.
- Au cours de la même période, 42 180 personnes ont quitté le Nouveau-Brunswick pour aller vivre ailleurs au Canada. La plupart d'entre elles ont emménagé en Ontario, en Nouvelle-Écosse et en Alberta.
- En tenant compte des déménagements à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et des emménagements au Nouveau-Brunswick, la province a accusé une perte nette de 10 605 personnes au cours de cette période quinquennale.

